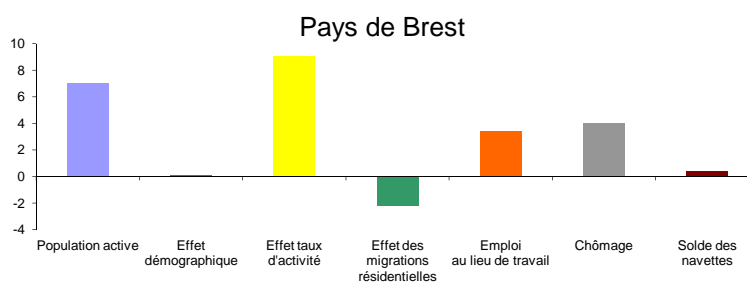


## Facteurs d'équilibre du marché du travail Pays de Brest

### Chiffres clés

	2012	Evolution 2007 -2012 (%)	
		Brest	Bretagne
Actifs	179 400	+3,5	+4,1
Chômeurs	20 600	+20,2	+25,6
Emplois au lieu de travail	159 500	+1,9	+1,9
Part du chômage (%)	11,5		10,8

### Evolution annuelle moyenne entre 2007 et 2012 de la population active et contributions à l'équilibre du marché du travail (pour mille actifs en début de période)



Source : INSEE, recensements de la population. Champ : population des 15 -64 ans

Le pays de Brest, au niveau des facteurs d'équilibrage du marché du travail, présente un profil très proche de celui de la zone d'emploi. En effet, recentré autour de la métropole brestoise, les tendances démographiques en termes de population active et les évolutions sur l'emploi, le chômage et les navettes domicile – travail sont proches, voire amplifiées, par rapport à celles de la zone d'emploi.

Ainsi la population active augmente fortement, essentiellement sous le seul effet de l'augmentation du taux d'activité, généré par le recul des âges de départ à la retraite. De plus, le pays de Brest, est avec ceux de Rennes et Vitry, un des 3 territoires bretons dans lequel le renouvellement de la population active est assuré : le nombre de jeunes entrant sur le marché du travail équivaut à celui des seniors qui cessent leur activité pour partir à la retraite (effet démographique). Par ailleurs, ce pays présente une autre évolution atypique, qu'il partage avec ceux de Rennes et du Trégor-Goelo : le nombre d'actifs à venir s'installer sur le territoire est inférieur au nombre d'actifs faisant le chemin inverse, l'effet migrations résidentielles est donc négatif.

Dans le même temps, l'emploi progresse, mais insuffisamment par rapport à la hausse de population active. Ainsi, le chômage, à l'équivalent des autres pays bretons, s'est accru, mais moins rapidement qu'en moyenne régionale. Pour autant, la part de chômage, fin 2012, reste supérieure à la moyenne régionale : 11,5% contre 10,8%. Enfin, autre spécificité du territoire, les navettes domicile - travail sont relativement peu développées comparativement aux autres territoires et influent peu sur l'équilibrage du marché du travail.

### Mobilités domicile - travail

Plus de 92% des actifs résidant sur le pays brestois, y travaillent : ce territoire est donc celui qui présente les plus faibles parts de mobilité domicile - travail au niveau régional, que ce soit en entrées (8,2%) qu'en sorties (7,7%).

Pour autant, le solde de navetteurs est positif pour le pays : 13 200 actifs viennent y travailler, quand 12 100 résidents du pays en sortent. Les mobilités s'opèrent principalement avec les pays limitrophes. Elles sont équilibrées avec le Pays de Cornouaille (3 300 mouvements dans chaque sens) et largement excédentaires avec le Pays de Morlaix avec 6 000 entrées pour 4 800 sorties.

## **Encadré méthodologique**

*Selon une approche que l'on qualifie de sociodémographique, la variation de la population active de 15 à 64 ans est le résultat de 3 effets :*

- **un effet lié au vieillissement des actifs** initialement présents et résidents dans la zone, appelé effet démographique. Il se définit comme la variation de la population active lié au renouvellement naturel des générations (vieillessement des actifs initialement présents).

*L'effet démographique sera donc positif dans le cas où le nombre de jeunes arrivant sur le marché du travail est supérieur au nombre de seniors cessant leur activité. Il sera négatif dans le cas inverse : le nombre de seniors à quitter le marché du travail est supérieur au nombre de jeunes y entrant.*

- **un effet lié à la variation des taux d'activité** au cours de la période (appelé effet taux) : il mesure la variation de la population active due aux seuls changements de comportement d'activité.

*Globalement sur la période 2007-2012, ce taux d'activité a augmenté sous l'effet de l'allongement des carrières professionnelles en lien avec les évolutions législatives sur le recul des âges de départ à la retraite.*

- **un effet lié aux migrations résidentielles d'actifs** : il évalue l'impact des mouvements de population entre les territoires (personnes qui s'installent dans la zone moins les personnes qui déménagent). Cet effet est mesuré comme étant la résultante entre l'évolution de la population active et la contribution de 2 premiers effets.

*Selon l'approche du marché du travail, l'évolution de la population est la somme de composantes, au sens des recensements de la population de 2007 à 2012 de :*

- **l'évolution du nombre d'emplois** existant dans la zone, au lieu de travail.
- **l'évolution du nombre de chômeurs**, au sens du recensement de la population.
- **l'évolution du solde des navettes domicile - travail**, correspond à l'évolution de la différence entre le nombre de personnes travaillant sur un territoire mais n'y résidant pas (entrées) et le nombre de personnes y résidant mais n'y travaillant pas (sorties).